



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20230103-SC23\_01\_01-AR  
Reçu le 03/01/2023  
Publié le 03/01/2023

Scs concours - SC23-01-01

**ARRETE FIXANT LES MODALITES D'ORGANISATION DES  
EPREUVES ORALES D'ADMISSION DU CONCOURS  
EXTERNE SUR TITRES D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-  
EDUCATIF**

**Session 2022**

**Pour la spécialité « Conseil en économie sociale et familiale »**

*La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot,*

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2013-646 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs,

VU le décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

VU l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant la liste des corps auxquels les dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ne sont pas applicables,

VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, applicable notamment aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n°SC22-02-03 portant ouverture et organisation du concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif – session 2022, pour la spécialité « conseil en économie sociale et familiale »,

VU l'arrêté SC22-09-06 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif session 2022

**CDGFPT du LOT**

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20230103-SC23\_01\_01-AR  
Reçu le 03/01/2023  
Publié le 03/01/2023

VU l'arrêté SC22-09-07 fixant lieu et horaire du concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif session 2022

VU l'arrêté SC22-10-09 fixant les membres du jury et les correcteurs du concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif session 2022

VU l'arrêté SC22-10-10 modifiant l'arrêté SC22-09-06 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif Session 2022

VU le procès-verbal en date du 12/12/2022 de la réunion du jury fixant la liste des candidats déclarés admissibles,

VU la charte régionale Occitanie,

VU le règlement des concours et examens professionnels du Centre de Gestion du Lot,

## ARRETE

### Article 1er : Les candidats déclarés admissibles

86 candidats sont déclarés admissible à l'épreuve orale d'admission du concours externe sur titres d'assistant territorial socio-éducatif. La liste **est annexée au présent arrêté.**

### Article 2 : Liste des examinateurs

Les épreuves orales seront encadrées par les examinateurs suivants :

- Monsieur Michel DELPECH,
- Madame Laurence DAILLY
- Madame Anne-Marie TORTOSA
- Madame Mireille FIGEAC,
- Monsieur Bruno REMOND
- Madame Françoise BOSCH
- Madame Nicole BRU,
- Monsieur Nicolas SIFFERT
- Monsieur Vincent CIRETTI

### Article 3 : Dates, lieu et organisation des épreuves d'admission

Les épreuves orales auront lieu les lundi 30 janvier, mardi 31 janvier et mercredi 1er février 2023 au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, 12 avenue Charles Pillat 46090 Pradines.

La première épreuve débutera à 9h00.

Les candidats sont convoqués individuellement, 10 minutes avant le début de leur épreuve.

Les candidats sont convoqués à l'épreuve orale par dépôt de la convocation sur leur espace candidat. Un courriel individuel informera le candidat de ce dépôt.

Cette convocation est nominative. Elle indique la date, le lieu et l'horaire de convocation. Si dix jours avant le début de l'épreuve d'admission la convocation ne lui est pas parvenue, le candidat est invité à prendre contact avec le Pôle Emploi-Concours du CDG46.

CDGFPT du LOT  
12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95  
Courriel : contact@cdg46.fr  
Site : www.cdg46.fr  
Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20230103-SC23\_01\_01-AR

Reçu le 03/01/2023

Publié le 03/01/2023

**Article 4 : Exécution - publicité de l'arrêté**

La directrice générale des services du Centre de Gestion du Lot est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La directrice du Centre de Gestion du Lot est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète du Lot, aux Centres de Gestion ayant conventionné et affiché dans les locaux du Centre de Gestion du Lot.

La présidente :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission à la représentante de l'Etat le 03/01/2023 et de sa publication le 03/01/2023.

A Pradines, le 03/01/2023.

La présidente du Centre de  
Gestion du Lot,



**Véronique ARNAUDET**

**CDGFPT du LOT**

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



## CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF - SESSION 2022

**Pour la spécialité « Conseil en économie sociale et familiale »**

### Liste des candidats admissibles

Par ordre alphabétique

N°	Nom	Prénom
2112	ANTON	Maryse
2170	APRUZZESE	Elodie
2111	AREQUION	Elgrine
2185	BACH	Stéphanie Christelle Elodie
2140	BARET	Mélissa
2168	BASTARD	Marylene
1979	BAUDIN	Lola
1985	BELKIDAR	Manon
2228	BENET	Julie Claudie
2160	BETOULIERES	Camille
2041	BEULAGUET	Marjorie Ludivine
2074	BIBAL	Aurélie
2044	BONAMY	Chloé Apolline Felicie
2121	BOULOC	Delphine Céline Marie
2070	BOURGADE	Mylène
2177	BRAU	Cedric Eric
2072	BUZOS	Laurie
2102	CAILLENS	Gaëlle
2094	CALMEL	Justine
2181	CALMETTE	Luca
2012	CAMBET	Julie
2117	CERDEIRA	Coralie
2119	CHAMINADE	Laurie
2114	CORAL GELIS	Laurent
2158	COTTIER	Marie
2235	COURTIAL	Nancy
2002	CRAUSAZ	Solène Lydie Paule
2219	DE FAYARD	Emmanuelle

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20230103-SC23\_01\_01-AR  
Reçu le 03/01/2023  
Publié le 03/01/2023

2040	DEMURGER	Amandine
1981	DRULHES	Florianne
2043	DUFFAU	Laury
2224	DUSSARRAT	Claudia
2064	DUXANS	Fanny Odette Marie
2020	EUDINE	Cynthia
2033	FRANZIN	Aurélie
2053	GACHE	Manon Marie
2173	GALINDO	Marion Claude Camille
2137	GALLY	Clarisse Murielle
2213	GARZARO	Annie
2065	GASSELIN	Pauline
2047	GOUDEAU	Céline
2083	GUITTON	Gwendoline
2231	HALGAND	Charlotte
2209	HERRMANN	Julia Dorothee
2145	JUNIQUE	Océane
2211	KERKOUR	Yamna
2129	LABORDE JOURDAA	Mellie
2124	LACAM	Alicia Virginie
2164	LAGARDE	Ophélie
2135	LARROUY- ARBOURAT	Morgane
2061	LESUEUR	Clémence
2009	LHOUMAUD	Marion Aude Charlène
2103	MARTY	Emilie Aurélie Aurore
2073	MASSON	Pauline
2191	MEESSEMAN	Céline
2011	MERCERON	Coralie Gwenaëlle
1984	MOHAMMED-CHERIF	Bahria
2069	MOINE	Hanan
2079	MONTADAT	Fannie
2136	MOULIE	Marie
2058	MUNTADAS	Julia
2214	NGUYEN PRIETO	Laure

CDGFPT du LOT  
12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95  
Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)  
Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)  
Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20230103-SC23\_01\_01-AR  
Reçu le 03/01/2023  
Publié le 03/01/2023

2187	PAILLER	Manon Marie-Thérèse Micheline
2212	PEREZ	Candice
2171	PICCOLO	Megane
2248	PONS	Marjorie Bernadette
2232	POSTIC	Marine
2220	POUJADE	Noemie
2084	REPULLES	Aurelie
2155	RIGAL	Charlotte
2143	RIVIER	Camille
2023	RODRIGUEZ	Margaux
2085	ROGE	Laura Cyrille Hélène
1995	SALIERES	Amandine
2227	SALINAS	Margaux
2048	SCHWARTZMANN	Aurélié
2222	SERIN	Caroline
2110	SFALI	Hugo
2204	SOUCHON	Joelle
2008	SOULAT	Cendrine Marie-Laure
2179	SUBERBIELLE	Laura
2037	TAPIE	Julie
2015	TELLERIA	Carine
2045	TITH	Dy Sovanna
2007	VAYSSIE	Anaïs Simone Marie-Claire
2131	VERMESCHE	Jessica

Vu, pour être annexée à l'arrêté SC23-01-01,

La Présidente du Centre de  
Gestion du Lot,



**Véronique ARNAUDET**

**CDGFPT du LOT**

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028